



CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du 30 novembre 2011

Ordre du jour

- 1) Appel.
- 2) Admissions-assermentations / démissions.
- 3) Adoption du PV de la séance du 1er novembre 2011
- 4) Préavis 13 / 2011, budget 2012
- 5) Préavis 14 / 2011, plafond d'endettement 2011 - 2016
- 6) Préavis 15 / 2011, indemnités du Conseil.
- 7) Communications municipales.
- 8) Divers.

APPEL, ORDRE DU JOUR.

- | | | |
|---|---------------|---|
| 1 | Appel | 21 membres ont répondu présent, 17 sont absents et 3 personnes font leur demande d'admission. |
| 2 | Ordre du jour | aucune modification ou adjonction n'est demandée, il sera suivi tel que présenté. |

ADMISSIONS - ASSERMENTATIONS / DEMISSIONS

- | | | |
|---|-----------|--|
| 3 | Assemblée | Mr le Président demande à l'assemblée de se lever pour l'assermentation des trois citoyens suivants: Mme et Mr Gebhard M-Claire et C-Alain, et Mr Jean Spycher.
Le Conseil est dès lors fort de 41 membres. |
|---|-----------|--|

ADOPTION PV 01.11.2011.

- | | | |
|---|---------------|--|
| 4 | Procès-verbal | Mme Oulevey-Bachmann demande une modification sous point 5, soit le remplacement de le concepteur par la Municipalité . Le PV du 1er novembre est adopté avec trois abstentions. |
|---|---------------|--|

PREAVIS NO 13 / 2011, budget 2012.

- | | | |
|---|-----------------------|--|
| 5 | Commission de gestion | Réunie en séance le 14 novembre, la commission de gestion a examiné le projet de budget 2012, en présence de Mrs Denis et Valsesia.
Au terme d'un rapport très complet, Mme Oulevey-Bachmann, fait part de la décision unanime de la commission de proposer à l'assemblée l'acceptation du projet de budget 2012 . |
| 6 | Discussion | Ph. Schmidt demande que représente le point 210.329 ? Le Syndic précise qu'il s'agit des ristournes et intérêts sur impôts.
J-Pierre Guignard s'interroge sur les 25 000.- prévus au point 420.318 ? V. Denis répond que ce point du budget prévoit des honoraires à payer sur les projets et planifications liés à l'aménagement du territoire et urbanisme.
Du même Conseiller, une remarque sur le montant quasi doublé du traitement des Autorités au point 100.300. Le Syndic relève l'application des nouveaux tarifs de rémunération de la Municipalité, ainsi que le volume de travail qui sera lié au suivi du chantier de Pierrafuz, qui gonfle le poste budgétaire 100.300. |
| 7 | Votation | Mr Menzel demande à l'assemblée de se déterminer. Le budget 2012 est accepté par 24 voix et trois abstentions. |

PREAVIS NO 14 / 2011, plafond d'endettement 2011 - 2016.

- 8 Commission de gestion Le plafond d'endettement communal, examiné par la commission de gestion dont le rapport est transmis par Mme la rapporteur Oulevey-Bachmann, ne suscite pas de grandes interrogations. V. Denis se tient à disposition pour apporter des précisions, puis Mr le Président demande le vote sur cet objet.
- 9 Votation Les Conseillers présents adopte ce préavis no 14 / 2011 par 23 voix et 4 abstentions.

PREAVIS NO 15 / 2011, indemnités du Conseil.

- 10 Commission de gestion La commission a entendu la proposition du bureau du Conseil qui souhaite une augmentation des indemnités allouées aux personnes qui acceptent une charge supplémentaire en tant que citoyens. Le rapport de la commission relève d'ailleurs cet engagement, précisant que les tarifs suggérés sont alignés sur la pratique régionale. La commission demande l'acceptation de ces tarifs pour la législature 2011 - 2016.
- 11 Votation La parole n'est pas demandée et l'assemblée se détermine à l'**unanimité en faveur** de l'adaptation des indemnités du Conseil, préavis no 15 / 2011.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES.

- 12 Ch-Antoine Valsesia Concernant la paroisse, Mr Valsesia fait part d'un entretien qu'il a eu avec Mr le pasteur Vuille afin de parler des problèmes liés au culte de l'enfance. Finalement, et sous sa propre responsabilité, notre pasteur organisera un Noël au sapin à Vaux, le 19 décembre. Quelques villageois volontaires l'épauleront et l'information sera transmise par tous-ménages.
- 13 Yves Schopfer Annonce le bon avancement de la mise en place du SDIS Morget, et de son règlement en particulier, avec une mise en œuvre au 1er janvier 2012. Les unités de service du feu actuelles continuent d'assurer à ce jour un service de qualité.
- 14 Vincent Denis Notre Syndic annonce deux dossiers d'importance traités par l'ARCAM, soit:
- mise en place d'un groupe de travail qui s'occupera de la gestion des installations de tir sur tout le périmètre ARCAM. Notre secteur 5, dont Vaux fait partie, sera représenté par la commune de Vuillerens.
- l'étude du site de la piscine de Morges, qui avec un coût estimé d'env 50 millions, se dirige vers un partenariat public-privé.
V. Denis annonce encore le passage du préposé au relevage des compteurs AVM, ce début décembre. La verrée de fin d'année, les petits comptes et le marché des enfants complètent son intervention, qu'il terminera par la prise de congé de notre ancien Syndic Philippe Sutter, vivement remercié pour sa disponibilité aux nombreuses fonctions qu'il a endossées.
- 15 Philippe Sutter Notre ancien Syndic adresse ses vœux à ses ex collègues ainsi qu'aux membres du Conseil, en souhaitant à chacun une bonne continuation.

DIVERS.

- 16 C-Alain Gebhard Ce villageois annonce l'aboutissement de son projet de pose de panneaux photovoltaïques en couverture de son toit de ferme et demande à la Municipalité si une aide du fonds communal "Energie" est envisageable. V. Denis répond que dans un premier temps une rencontre avec la Municipalité est nécessaire pour une présentation du dossier. Une décision interviendra par la suite.

-
- 17 Christophe Pittet désire savoir si de la terre végétale issue du chantier de Pierrafuz sera disponible. J. Stoudmann lui répond que le volume de bonne terre n'est pas exactement connu et qu'il faudra voir à mesure du dégrappage.
-
- 18 Mr le Président F. Menzel s'adresse à l'assemblée afin de remercier chaque citoyen engagé dans la vie villageoise, en relevant en particulier la disponibilité des membres du bureau, intensément sollicités en cette période électorale. Il relève aussi la belle qualité des relations entre autorités qui permet un travail constructif.

FIN DE SEANCE

- 19 Fin des débats Mr le Président lève la séance à 21h05 et propose à chacun de prendre un verre, qui mettra un terme à la dernière séance de l'année.

Le Président, François Menzel.

Le secrétaire, Raymond Stoudmann.